

Sujet : [INTERNET] enquête publique pour un projet éolien à Vauchamps et Boissy le repos,

De : >

Date : 19/09/2022 à 12:04

Pour : "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Bonjour

Je viens de découvrir qu'une **enquête publique** est en cours pour un projet éolien à Vauchamps et Boissy-le-repos, deux villages jouxtant Montmirail, donc proches du château de Montmirail, propriété de la Société AXON'. Je voudrais donc vous faire part de mes commentaires.

<https://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Dossiers-ICPE-Autorisation/Dossiers-ICPE-Autorisation-Domaine-eolien/Parc-eolien-des-Rieux>

1. J'ai lu la "4^e Etude paysagère" de 187 pages : [Etude d'impact \(developpement-durable.gouv.fr\)](#)
En page 74, on y trouve un « copier-coller » des autres **Etudes paysagères** qui mentionnent le château de Montmirail et avec le même texte : « **... la végétation dense du parc du château. Plus précisément, ce sont les arbres bordant au Nord le jardin Le Nôtre qui, en se regroupant en un épais massif, stoppent la vue en direction du projet depuis le bas du château** » Le château est inscrit aux **monuments historiques** et cet énorme rapport ne fait aucune mention d'un quelconque rapport des architectes du patrimoine, qui appuierait leur thèse.
2. **Mes observations :** « le château est sur une hauteur et dépasse les arbres environnants, même quand ils ont des feuilles, et les éoliennes dépassent les arbres aussi ».
 - a. Le **RDC du château** donne sur le jardin fait par LE NOTRE. D'après Ernst JUNGER, le grand écrivain allemand, qui a rédigé ses mémoires de guerre au château en 1940 et qui y a écrit : « **Le château en Europe qui a la plus belle perspective est le château de Montmirail** ». Aujourd'hui cette perspective débouche sur de gigantesques mats d'éoliennes.
 - b. Quelle que soit la fenêtre qu'on ouvre au **1^{er} étage du château**, la vue aboutit sur un groupe d'éoliennes, même quand tous les arbres ont des feuilles.
 - c. Les colonies de **chauves-souris** du château, pourtant espèce protégée, ont disparues, décimées pendant leurs chasses nocturnes par les pales des éoliennes qui encerclent le château.
 - d. A proximité de toutes les éoliennes, il n'y a jamais **aucune vache** en train de brouter. Les vaches sont plus sensibles que les humains aux ondes électromagnétiques générées par les gros câbles électriques qui relient le mat au site de raccordement électrique.
 - e. Je vous joins quelques photos en illustration :
 - i. La vue de 9 éoliennes depuis la chambre du 1^{er} étage qu'occupait Saint Vincent de Paul en 1600 quand il était précepteur des enfants du châtelain GONDY, chambre souvent visitée par les touristes, car St Vincent a beaucoup œuvré dans Montmirail à l'époque (statues aux 4 portes de la ville, sœurs au couvent de Montléan...). Et cette vue sur les éoliennes persiste malgré les feuilles dans les arbres du parc du château.
 - ii. La vue des éoliennes éclairées la nuit au bout de la perspective du jardin LE NOTRE
 - iii. La même vue en journée qui montre que les éoliennes dominent largement les plus grands arbres entre le château et les éoliennes.
3. Est-il normal que de tels rapports soient écrits par « **VALECO producteur d'énergies renouvelables** » ? Quelle est l'indépendance entre la Société qui fait le rapport et la société d'éoliennes qui en bénéficie ?
4. **Quelques informations qu'on m'a souvent répétées et dont je vous laisse le soin d'en apprécier l'exactitude :**
 - a. Les projets éoliens ne sont développés que dans de petites Communautés de Communes,

- car elles sont plus faciles à convaincre sur le plan financier.
- b. L'agriculteur qui accepte une éolienne sur son champ reçoit une indemnité de 5K€/an/mat, c'est plus que le profit que lui rapporte un hectare en le travaillant. Parfois ce 5K€ monte jusqu'à 9K€ pour convaincre les indécis.
 - c. Le maire qui est favorable au projet éolien reçoit d'abord une subvention de 30K€, puis 200K€ de subvention pour n'importe quel autre projet de la communauté de communes. Ce sont des sommes considérables par rapport au budget d'une petite Communauté de Communes. Le maire ne peut qu'être favorable, d'autant plus que ses agriculteurs veulent tous avoir des éoliennes dans leurs champs. Les exceptions comme celle de **LE VEZIER** sont rarissimes.
 - d. La société éolienne Allemande ou Danoise crée systématiquement une filiale française pour chaque petit groupe d'éoliennes. C'est cette filiale, qui aura la charge d'enlever le béton du sous-sol en fin de vie de l'éolienne. Il suffira à la maison-mère de déclarer en faillite cette filiale française pour ne pas remplir son obligation. La provision de 50K€ dans la filiale en faillite ne suffira pas et le béton restera en place, car la petite Communauté de Communes n'aura ni l'expertise, ni les moyens de faire un procès international couteux à la maison-mère étrangère.
5. **L'industrie éolienne** : la France fait payer un prix élevé aux Français pour l'électricité d'origine éolienne. Or le mat et les pâles des éoliennes sont fabriqués en Allemagne et le stator du moteur est fabriqué avec 150 kg de terres rares venues de Chine. Il n'y a pas de fabricant en France : l'usine Alstom a été vendue à l'allemand Siemens qui a arrêté la production en France ; l'usine Areva a été vendue à l'américain General Electric, qui a arrêté la fabrication des éoliennes terrestres, et le Gouvernement américain vient de refuser l'agrément pour vendre aux USA les grandes éoliennes en mer française que va fabriquer GE en France. Donc la France subventionne les industries allemande et chinoise, et se ferme le marché américain des grandes éoliennes. Le Gouvernement américain protège ses productions locales, y compris contre des sociétés américaines qui produisent à l'étranger. Aujourd'hui le Gouvernement français veut accélérer les implantations d'éoliennes en France. *Dans le plan éolien français, a-t-on pris en compte l'intérêt de l'industrie française ? Par décret du 29 juillet 2022, un nouveau Ministre de l'Industrie a été nommé, M. Roland LESCURE, mais pourrait-il, même en le voulant, développer une industrie française dans ce secteur ?*
6. **La géothermie** : la nappe chaude parisienne arrive sous Montmirail à une centaine de mètres de profondeur. En 2016 lors de la construction d'une nouvelle usine AXON' à Montmirail, j'avais parlé au Directeur local d'IPC Petroleum France (alors appelé LUNDIN), qui exploite les puits de pétrole à Montmirail, de mon projet de chauffer mon usine et l'hôpital de Montmirail avec cette nappe, en récupérant l'eau dans les puits secs (zone de Beaumont) et en la réinjectant dans les puits actifs (zone de Hautefeuille), ce qui améliore le rendement en pétrole. Le Directeur (M. DA SILVA) était alors favorable mais la Direction d'IPC avait refusé. J'ai rencontré le Directeur le lundi 12 septembre à la réunion des industriels de Montmirail. Je lui ai parlé de réactiver ce projet de géothermie, mais il a refusé catégoriquement de redemander à sa Direction.

Amitiés,



Joseph PUZO

President

AXON' CABLE. 2 route de Chalons, 51210 MONTMIRAIL, France

Site : www.axon-cable.com

axon'

—2022 09 18_arbres et éolienne_Le Notre.jpg



—2022 09 18_St Vincent_9 éoliennes.jpg



— 2022 09 18_Eoliennes le soir_LeNotre.jpg



— Pièces jointes :

2022 09 18_arbres et éolienne_Le Notre.jpg

1,3 Mo

2022 09 18_St Vincent_9 éoliennes.jpg

2,2 Mo